



ID: 091-219104346-20250923-2025\_49\_1-DE

LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



□ 01 69 25 39 00 www.morsang-sur-orge.fr

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal Séance du 23 septembre 2025

#### Délibération n° 2025-49

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Nombre de membres

En exercice :35 Votants : 35

Date de convocation : 17/09/2025

Pour: 27
Abstentions: 8

Publiée le :

L'An deux mille vingt-cinq, le 23 septembre à 19H30, le Conseil municipal de Morsang-sur-Orge, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Marianne DURANTON, Maire,

<u>Présents</u>: Marianne DURANTON, Florence LEBOUC, Didier CHARNET, Augustin DUMAS, Elisabeth ROLANDO, Jacques PEREZ, Vanessa MALONGA, Pierre MOREAU, Dominique DESCHAMPS, Patrick LEFEBVRE, Karine NACHTERGAELE, Sylvie DA PAIXAO, Isabelle DA SILVA, Florent BEURDELEY, Nicole LEBEAU, Boubou SOW, Théophile LE GUERN, Béatrice GUYON, Isabelle MALLET, Thibault MANCHON, Julien FENES, François CHAMPON, Marie-Claire ARASA, Jean-Michel BRUN, Maimouna N'DIAYE, Pierre SPINOSA, Isabelle LEPERS, Erik VILLEGER

Excusés représentés : Brigitte HOCHART pouvoir à Marianne DURANTON, Marc CONILLEAU pouvoir à Pierre MOREAU, Virginie BUISSON pouvoir à Vanessa MALONGA, Nelly REGEAMORTEL pouvoir à Florence LEBOUC, Véronique ALIX pouvoir à Elisabeth ROLANDO, Yannick LEMAIRE pouvoir à Isabelle LEPERS, Marlène LATOUR pouvoir à Marie-Claire ARASA,

Secrétaire de séance : Monsieur Augustin DUMAS

### Objet: Budget primitif 2025 - Décision modificative n°2 du Budget Principal

#### Le Conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612.21, L 2122.2 (3°), L 2312.1, L 2312.2 et L 2312.3,

**Vu** la Loi n° 94.504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales et notamment son article 1<sup>er</sup>,

Vu l'Instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Budget Primitif du budget principal 2025,

Vu la Décision Modificative n°1 du budget principal 2025,

Vu l'avis conforme de la Commission des Finances en date du 20 septembre 2025,



ID: 091-219104346-20250923-2025\_49\_1-DE

# **DÉLIBÈRE** et

**ADOPTE** la Décision Modificative n°2 du budget principal 2025, par chapitre, équilibrée en dépenses et en recettes aux deux sections, conformément aux prévisions suivantes :

# SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES*				
CHAPITRE	LIBELLÉ	BP 2025	DM 1	DM2
011	Charges à caractère général	5 532 289,58	63 328,58	170 449,81
012	Charges de personnel	17 900 00,00	0,00	0,00
014	Atténuation de produits	572 744,04	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	850 000,00	172 445,57	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 161 459,00	3 322,12	0,00
66	Charges financières	339 261,70	12 731,51	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL ÉTAPE BUDGÉTAIRE		26 360 754,32	251 827,78	170 449,81

RECETTES*				
CHAPITRE	LIBELLÉ	BP 2025	DM 1	DM2
002	Résultat de fonctionnement reporté	136 551,88	-100 000,00	0,00
013	Atténuation de charges	70 000,00	0,00	0,00
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections	110 800,00	0,00	0,00
70	Produits des services et du domaine	2 673 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	16 694 314,44	953,56	52 000,00
731	Fiscalité locale	87 000,00	0,00	26 868,00
74	Dotations, subventions et participations	6 304 088,00	350 874,22	27 981,81
75	Autres produits de gestion courante	280 000,00	0,00	63 600,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL ÉTAPE BUDGÉTAIRE		26 360 754,32	251 827,78	170 449,81
TOTAL BP+D	DM1+DM2 (dépenses et recettes)		26 783 031.91	

Après prise en compte de la Décision Modificative n°2, le budget principal 2025 en section de fonctionnement s'équilibre à 26 783 031,91 euros en dépenses et en recettes.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

22121	SES*	DÉPENSES*		
BELLÉ	BP 2025 dont RAR 2024	DM 1	DM2	
cution négatif reporté	1 397 066,36	100 000,00	0,00	
e transfert entre sections	110 800,00	0,00	0,00	
nctionnement capitalisés	5 000,00	0,00	0,00	
et dettes assimilées	2 149 726,91	0,00	0,00	
ations incorporelles	265 862,86	0,00	0,00	
sations corporelles	3 423 014,32	26 952,00	294 574,40	
et créances rattachées	221 000,00	0,00	0,00	
E BUDGÉTAIRE	7 572 470,45	126 952,00	294 574,40	
_	E BUDGÉTAIRE		E BUDGÉTAIRE 7 572 470,45 126 952,00	

Envoyé en préfecture le 03/10/2025

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le



ID: 091-219104346-20250923-2025\_49\_1-DE

			ID:091-21910434	6-20250923-2025_49
CHAPITRE	LIBELLÉ	BP 2025 dont RAR 2024	DM1	DM2
13	Subventions d'investissement reçues	2 046 932,00	0,00	160 414,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 087 640,00	-167 645,57	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	390 234,00	0,00	0,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	95 164,45	100 000,00	0,00
138	Autres subv. Invest. Non transférables	161 000,00	22 152,00	134 160,40
024	Produits des cessions	941 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opé. D'ordre de transfert entre sections	850 000,00	172 445,57	0,00
]	OTAL ÉTAPE BUDGÉTAIRE	7 572 470,45	126 952,00	294 574,40
TOTAL BP+	DM1+DM2 (dépenses et recettes)		7 993 996,85	

Après prise en compte de la Décision Modificative n°2, le budget principal 2025 en section d'investissement s'équilibre à 7 993 996,85 euros en dépenses et en recettes.

**CONFIRME** l'équilibre budgétaire 2025 en dépenses et en recettes aux deux sections comme suit\* :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	26 783 031,91	26 783 031,91
Investissement	7 993 996,85	7 993 996,85
TOTAL BUDGÉTAIRE	34 777 028,76	34 777 028,76

<sup>\*</sup>montants exprimés en milliers d'euros

**PRÉCISE** que les documents budgétaires conformes sont annexés à la présente délibération, dont répartition par nature des mouvements inscrits dans le cadre de la Décision Modificative n°2 du budget principal 2025 par appui de la maquette budgétaire réglementaire.

Marianne DURANTON

onseillère Régionale

#### VILLE DE MORSANG SUR ORGE - BUDGET PRINCIPAL VILLE -

Envoyé en préfecture le 03/10/2025 Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

Levrault

 V – ARRETE ET SIGNATURES
 V

 ARRETE ET SIGNATURES
 A

Nombre de membres en exercice : 35 Nombre de membres présents : 28 Nombre de suffrages exprimés : 35 VOTES :

Pour : 27

Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 17 septembre 2025

Présenté par (1), A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A , le 2.3 Septembre 2025 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALIX Véronique	Dent.
ARASA Marie-Claire	
BEURDELEY Florent	F Bereet
BRUN Jean-Michel	TANCO
BUISSON Virginie	Loost.
CHAMPON François	
CHARNET Didier	
CONILLEAU Marc	- Thomas
DA PAIXAO Sylvie	
DA SILVA Isabelle	Dale
DESCHAMPS Dominique	
DUMAS Augustin	W 1
DURANTON Marianne	open =
FENES Julien	
GUYON Béatrice	Jajan.
HOCHART Brigitte	
LATOUR Marlène	
LE GUERN Théophile	esne !!
LEBEAU Nicole	

Reçu en préfecture le 03/10/2025

Publié le

Berger Levrault

VILLE DE MORSANG SUR ORGE - BUDGET PRINCIPAL VILLE -

# V – ARRETE ET SIGNATURES ID : 091-219104346-20250923-2025\_49\_1-DE V ARRETE ET SIGNATURES A

	V 1
LEBOUC Florence	A Company of the comp
LEFEBVRE Patrick	N. O. C.
LEMAIRE Yannick	Lefur
LEPERS Isabelle	Lynn
MALLET Isabelle	helle
MALONGA Vanessa	deat.
MANCHON Thibault	Therebelon
MOREAU Pierre	Marge
N'DIAYE Maimouna	THE RESERVE TO THE RE
NACHTERGAELE Karine	With EDES
PEREZ Jacques	
REGEAMORTEL Nelly	A STATE OF THE STA
ROLANDO Elisabeth	Acces
SOW Boubou	
SPINOSA Pierre	
VILLEGER Erik	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...